

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAMORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Le paradoxe marocain

Ce sera une bien singulière histoire à écrire dans quelques années, que celle des affaires marocaines. Jusqu'à présent tout y est paradoxal. On dirait d'une gageure. Les choses se passent dans ce pays autrement qu'ailleurs. Dès qu'il s'agit de ce Maghreb mystérieux où l'Islam place avec une certaine crainte ses sorciers et ses magiciens, les notions reçues n'ont plus libre cours, la logique est en défaut et le pittoresque va jusqu'à mettre en déroute la raison.

Essayons d'y voir clair pourtant, car on peut même voir clair dans l'absurde. Sur le fond de l'affaire, personne ne se trompe. Dans sa politique d'expansion africaine, la France devait nécessairement quelque jour se heurter au Maroc. Ou bien il faut condamner d'une manière absolue cette politique dès ses débuts, dès la conquête même de l'Algérie, ou bien il faut accepter la nécessité historique inéluctable qui nous pousse à englober le Maroc dans notre sphère d'influence africaine. Peu importe sous quelle forme, administration directe comme en Algérie, protectorat étroit comme en Tunisie, régime analogue à celui que les Anglais ont installé en Egypte, ou simplement influence prépondérante et directe dans les conseils du Sultan, nous ne pouvons éviter de pénétrer dans ce pays. Il nous est impossible d'abandonner à l'anarchie actuelle où s'évanouissent toutes les responsabilités, un territoire de cette importance où, par la force même des choses, l'avantage d'une situation unique nous intéresse et si considérables, des peuples dont les mouvements intérieurs peuvent avoir des répercussions si redoutables dans notre empire africain, un pays que d'autres convoitent et où ce serait folie de notre part que de les laisser s'installer. Une frontière en Europe avec l'Allemagne, cela suffit. Qui en souhaiterait une autre en Afrique ?

Mais il y a eu une conférence célèbre, celle d'Algésiras. Pour des motifs divers, au moment même où notre action commençait à se dessiner au Maroc, Guillaume II fit à Tanger un voyage sensationnel. Il s'y déclara hautement résolu à maintenir l'intégrité de l'empire chérifien et la porte ouverte pour toutes les nations, il annonça que derrière le Maroc il y avait l'Allemagne avec toutes ses forces militaires.

Si à la conférence d'Algésiras la thèse allemande ne prévalut pas tout entière, si la France et l'Espagne se trouvaient chargées par les puissances d'organiser la police dans les ports, du moins la liberté de notre action en sortit considérablement diminuée. L'intégrité de l'empire chérifien était posée en dogme et c'est au nom du Sultan que nous devions organiser la police.

Et voilà, justement où commence le paradoxe. S'il s'agissait d'un peuple comme les autres, d'une nation groupée et formant une unité organique avec un fort pouvoir central, si le sultan de Fez, au nom de qui nous voulons pacifier son propre territoire avait une autorité réelle, si l'organisation de son armée et de sa police était destinée à renforcer cette autorité déjà existante, on comprendrait encore les conclusions d'Algésiras. Mais en fait, l'autorité de Moulay-Abdel-Aziz est purement nominale et illusoire. Depuis des années il n'a pu parvenir à se débarrasser d'un prétendant, le rognin, et les dernières dépêches nous annoncent que les tribus du Sud viennent de proclamer son frère Moulay-Hafid, sultan à Marrakech. Deux sultans et un prétendant ! Quel est le bon ? Abd-el-Aziz a-t-il le droit de son pouvoir ? Que représente-t-il comme force matérielle et morale ? Et Moulay-Hafid et le rognin qui n'ont pas signé l'acte d'Algésiras ? De quelle autorité effective peuvent-ils eux aussi disposer ? Tels sont les

problèmes qu'il faudrait commencer par résoudre avant d'aller plus loin et d'organiser la police dans les ports. Et il apparaît ainsi avec une évidence éclatante que le premier soin des puissances qui proclament l'intégrité de l'empire chérifien et qui demandent simplement au maghzen des garanties de police, devrait être d'instituer un gouvernement central au Maroc. Tant qu'on ne l'aura pas fait, au nom de qui organiserait-on la police, et cette police même pourrait-on l'organiser ?

La question de la quadrature du cercle est aisée à résoudre en comparaison de celles-là. Mais dès maintenant on peut dire que l'œuvre d'Algésiras est caduque. Les diplomates y ont construit un système artificiel dont aucun des termes ne répondait à la réalité. Ils s'étaient préoccupés beaucoup plus des choses européennes que des marocaines. L'échec était fatal. On ne vit pas longtemps dans le paradoxe et la fantaisie.

Pierre POISSON,
Député du Gard.

EN RUSSIE

Les désordres d'Odessa

Les journaux publient, d'après des dépêches privées d'Odessa, des détails sur les désordres causés par les bandes noires. Depuis trois jours, exaspérées par l'explosion d'une bombe, dans un poste de police, elles pourvurent à coups de fusil dans les rues et les faubourgs, les israélites, les étudiants et les ouvriers, blessant même des femmes et des enfants. De nombreux magasins ont été pillés. Il y a des centaines de blessés. Les hôpitaux sont bondés. La jeunesse intellectuelle a formé un détachement pour lutter contre les vrais russes. Une grande panique règne parmi la population. Des centaines d'israélites quittent chaque jour la ville.

Les Terroristes et les Antisémites

Samedi dernier, un officier d'artillerie qui examinait une bombe la fit tomber. Une explosion se produisit, tuant l'officier et trois fonctionnaires de la police. Pour venger leurs morts, les Cent Noirs ont organisé un pogrom qui dure encore. Ils parcourent les rues faisant feu sur les juifs. Il y a déjà eu trois tués et plus de 60 blessés. Une panique règne dans la ville. La police est complètement inactive et n'a arrêté aucun malfaiteur.

Edouard VII et le Tzar

De source sûre, le journal conservateur le *Soliel* apprend que, sous peu aura lieu une rencontre du tzar et du roi Edouard qui, après une visite en Suède et en Danemark, se rendra dans les eaux de Finlande, où aura lieu l'entrevue.

Ni Leur, ni la grandeur...

Si bizarre que cela puisse paraître, M. Francis Laur fut autrefois député. C'était au temps du boulangisme. Ayant été élu au nom du nationalisme le plus intransigeant, M. Laur se montra toujours très belliqueux, et son passage à la Chambre fut marqué par plusieurs batailles, l'une, dans la salle, avec M. Constans, celui-ci armé de ses poings, M. Laur répliquant à coups de Bottin de Paris; une autre, dans les couloirs, avec M. Thomson. Rendu à ses chères études par le suffrage universel, M. Laur s'est consacré à l'imprimerie et à divers autres travaux aussi pacifiques. Mais il se rappelle de temps à autre à l'attention publique par des manifestations sensationnelles.

La plus récente a consisté à se réclamer d'une ancienne liaison avec Gambetta et surtout avec l'amie de celui-ci, pour affirmer que le tribunal de la Défense nationale avait tout fait pour avoir une entrevue avec Bismarck, qu'il avait même réalisé son rêve, et que c'était le ministre alle-

mand qui avait longtemps mis obstacle à cette fantaisie, « de peur que, si cela se savait, la popularité de Gambetta en France n'eût à en souffrir ». Bismarck, gardien de la popularité de celui qui disait : « Pensons-y toujours... », singulière invention ! Des journalistes allemands et français, d'anciens amis de Gambetta, ont pris la peine de démentir.

Pour nous, nous avons vu un ancien ministre, grand ami du tribunal, à qui il dut toute sa carrière. Il nous a dit ces simples mots : — Si Laur s'imagine qu'il sert ainsi la mémoire de Gambetta !

(Du *Cri de Paris*).

Le prix d'un coup de canon

Savez-vous ce que nous coûtent les quelques coups de canon tirés à Casablanca ?...

Vous n'en avez aucune idée. Avec le barème suivant vous pourrez faire des calculs : quelques multiplications, puis de nombreuses additions et vous serez édifiés.

Le prix d'un coup de canon de 305 millimètres revient, en effet, à 5.333 francs.

Le prix d'un coup de canon de 274 millimètres est de 2.420 francs.

Le prix d'un coup de canon de 175 millimètres est de 480 francs.

Le prix d'un coup de canon de 100 millimètres est de 147 francs.

Le prix d'un coup de canon pour les petits calibres est de 30 francs pour les 65 millimètres, de 12 francs pour les 47 millimètres, de 8 francs pour les 37 millimètres.

Il y en a pour toutes les bourses. En somme, on peut dire que les bombardements sont des petites fêtes qui coûtent assez cher aux bombardés mais qui ne coûtent pas bon marché non plus aux bombardeurs.

Métiers de rois

Que deviendrait Nicolas II si une révolution le ruinait complètement ?

La chose n'est pas sans exemple : et le futur roi des Français, Louis-Philippe, dut, pour vivre, donner des leçons de mathématiques.

Nicolas-Alexandrovitch, lui, a un métier. Comme tous les Romanoff, depuis que la pédagogie de Rousseau pénétra en Russie, avec le colonel La Harpe, il a dû travailler de ses mains. Il est laboureur, et l'on affirme que pour creuser un sillon bien droit, pour semer, herser, lancer la faux à la volée, il égale le meilleur moujik de ses domaines.

Il n'est pas seul, du reste, à posséder un art manuel.

Edouard VII et le roi Humbert ont fabriqué des chaussures.

Le duc de York est cordier.

Quant à l'empereur allemand, qui n'en est pas à un avatar près, il se serait, dit-on, un parfait compositeur d'imprimerie. C'est un homme de caractère.

GUERRE AUX LANGUES

L'étendard est levé. Les femmes s'insurgent contre le dictionnaire, contre tous les dictionnaires.

M^{lle} Kate Schirmacher, dont on connaît l'apostolat féministe dans le mouvement mondial, vient de lancer le cri de révolte :

— Il faut un quatre-vingt-trois des langues !

L'érudite militante a découvert que l'odieuse tyrannie de l'homme s'impose jusque dans le vocabulaire.

— Lisez tous les poètes, les romanciers, les historiens, les philosophes, il n'y est question que du courage viril, des talents virils, des mâles vertus. Tout est viril, tout est mâle. D'un faible, on dit : c'est une fille ; d'un ministre incapable : c'est un gouvernement en jupons. Ecoutez Renan : Pour glorifier Clémence Royer, il ne trouve que cette expres-

sion : « C'est presque un homme de génie. » Les femmes elles-mêmes s'asservissent à ces qualifications masculines. Georges Sand, pour caractériser une de ses héroïnes, écrit : « Elle avait une tête puissante, une tête d'homme ! »

Assez de masculinité ! Guerre à la loi salique des épithètes mâles !

M^{lle} Schirmacher est une femme à poigne. Elle veut arracher tous les feuilletés de tous les livres, et ceux mêmes écrits en espérant n'obtiendront pas miséricorde.

INFORMATIONS

Au Maroc

Le plan du général Drude

Le général Drude a établi un camp permanent dans la crainte que les tempêtes prochaines n'obligent les navires à quitter le mouillage. On fortifie considérablement le camp. On a débarqué des machines qui, pendant le jour, serviront à distiller de l'eau pour le camp et la ville, et qui, pendant la nuit, fourniront l'électricité nécessaire pour éclairer le camp.

Les pièces de gros calibre, qui sont attendues prochainement, seront placées aux extrémités orientale et occidentale du camp, de façon à pouvoir bombarder les hauteurs voisines quand les canons de la *Gloire* et du *Gueydon* feront défaut.

Le camp sera complètement entouré de clôtures en fil de fer barbelé qui, avec des fossés habilement dissimulés, rendront toute surprise impossible de la part de la cavalerie ennemie.

Le camp, qui est situé entre le centre et le secteur Est, sera défendu par des batteries d'artillerie de campagne et par une section de mitrailleuses.

Pour assurer la sécurité de la ville, on expulsera tous les individus hostiles aux Européens. Les expulsions ont déjà commencé.

Le départ d'une colonne volante pour Taddert avait été fixé à jeudi dernier, mais la rude affaire de mercredi fit ajourner ce projet, jugé téméraire par le commandant en chef. Quand les renforts seront arrivés, on fera une pointe dans l'intérieur, à Taddert ou même un peu plus avant que Taddert.

On se préoccupe beaucoup de savoir quelle forme prendra, dans l'avenir, l'action française.

Un projet, dont on commence à s'entretenir et qui est, à cette heure, sérieusement examiné ailleurs qu'à Casablanca, consisterait à assurer la sécurité des ports par le dépôt, dans chacun d'eux, d'une force militaire, uniquement destinée à prévenir le retour d'événements comme ceux de Casablanca.

Le dernier engagement

La reconnaissance avait quitté le camp à une heure du soir, le 1^{er} septembre. Elle était composée de deux compagnies, du goum, d'un escadron de chasseurs et d'une section d'artillerie.

A huit kilomètres, l'ennemi fut signalé. Les tirailleurs occupèrent avec une grande vivacité une ferme que l'on croyait occupée par des arabes, mais où on ne rencontra aucune résistance. Enfin l'ennemi parut en force et chargea audacieusement les tirailleurs, qui se formèrent en carré et repoussèrent l'attaque.

C'est à ce moment que le capitaine Massenot eut l'épaule traversée d'un coup de feu. Après s'être retiré quelques minutes, il reprit son poste au canon.

L'ennemi repoussé, la colonne se repliait sur le camp quand les Arabes revinrent à la charge avec de nombreux renforts, et on dut envoyer du camp de nouveaux bataillons pour dégager le détachement.

Les questions des munitions

Le résultat des renseignements recueillis par les autorités, qu'une reprise des hostilités est probable

d'ici quelques jours. Il y a actuellement dans le bâtiment des douanes de Mazagan, deux millions de cartouches, dont Moulay-Hafid a demandé la remise. Ces cartouches sont la propriété du gouvernement marocain et la population de Mazagan tout entière étant favorable à Moulay-Hafid, désirerait que ces munitions lui fussent données, mais les autorités françaises sont prêtes à employer la force pour empêcher le transfert des cartouches et voudraient qu'elles fussent placées à bord d'un navire de guerre.

Elles craignent cependant que cette mesure provoque des désordres.

Les nouvelles de Marrakech et de Mogador sont satisfaisantes.

La proclamation de Moulay-Hafid

Le correspondant à Tanger de l'*Information*, télégraphie le texte suivant, de la proclamation de Moulay-Hafid, tel qu'il a été lu dans la mosquée de Mazagan :

« Louange à Dieu unique, à nos serviteurs bénis, les habitants de Mazagan, au gouverneur, aux dignitaires, notables, savants, personnages influents.

Vous avez eu connaissance des ordres de Dieu qui commande la prière, la piété, les pèlerinages, le jeûne du Ramadan et la guerre sainte, si l'ennemi nous attaque, s'empare des musulmans et de leurs territoires.

Cependant, personne de vous ne s'est levé quand les ennemis ont pris Oudja, et vous avez considéré cet événement comme une plaisanterie digne de vos railleries, et c'est ainsi que nous avons laissé nos frères sans secours ; c'est alors que nos ennemis nous ont cernés de tous côtés, lorsqu'ils eurent ainsi compris la faiblesse et l'impuissance de celui qui dirige actuellement les affaires du Maroc, et qui est uniquement occupé à des plaisirs sans noblesse.

L'ennemi s'est donc précipité sur Casablanca, le plus grand port marocain, et il a expulsé tous les habitants, en même temps qu'il envoyait de nombreuses frégates devant tous les ports, afin de les envahir ; il a le dessein de prendre Fez et Marrakech et, devant cette menace, nos yeux pleurent des larmes de sang et nos âmes s'emplissent d'angoisse et de souffrance.

C'est pourquoi, quand tous les musulmans ont été unanimes à nous proclamer sultan, pour que nous prenions en mains leurs intérêts et que nous rejetions l'ennemi à la mer, nous avons répondu à leur appel en nous conformant au Coran et aux traditions qui nous font un devoir sacré de les secourir.

Notre étendard ayant été acclamé et notre avènement publié, nous demandons à Dieu de nous prêter son assistance pour l'accomplissement de l'œuvre qu'il nous a imposée.

Nous vous remettons copie de notre proclamation pour que vous la lisiez avec joie et bonheur et que vous soyez rassurés, soumis et prêts à combattre pour la glorification de la religion musulmane.

Que Dieu vous aide et vous mette dans le chemin de la vérité et du salut.

Écrit le 6 de rajah, l'an de l'hégire 1325.

Un violent combat à Casablanca

Une reconnaissance partie de Casablanca dans la matinée de mardi a eu à soutenir un combat des plus violents avec les tribus. Celles-ci ont éprouvé des pertes considérables. De notre côté, nous avons à déplorer la mort de deux officiers, le commandant Provost du 1^{er} étranger et le lieutenant Abby Benizza du 2^e régiment de tirailleurs, et nous comptons en outre, une quinzaine de blessés.

Les Marocains ont éprouvé des pertes sérieuses.

Une nouvelle Torpille

On va mettre prochainement en expérience, à Toulon, une nouvelle

torpille, qui, assure-t-on, l'emportera sur la Whitehead, en usage chez nous depuis plus de trente ans. Cette nouvelle torpille nous vient d'Amérique. On la nomme Bliss-Leavitt, du nom de la maison qui l'a construite et de l'ingénieur qui l'a conçue. Elle est mue par l'air comprimé, comme sa devancière, mais cet air agit dans des machines à turbines au lieu de machines à piston. En outre, cet air est réchauffé au moyen d'un procédé spécial, et cela ajoute beaucoup à la puissance des moteurs.

Enfin, cette torpille est munie d'un dispositif perfectionné qui assure sa direction à des distances de tir de 2.000 mètres et plus. La Bliss-Leavitt dans ces conditions, a une plus grande vitesse et une trajectoire plus longue que les autres torpilles connues.

Le gouvernement des Etats-Unis a fait au mois de novembre 1905 une commande de trois cents torpilles de ce système, commandé qui est en cours d'exécution.

Sur les rapports très favorables qu'envoya à Paris notre attaché naval à Washington, le ministre de la marine décida, l'an dernier, l'envoi d'une mission chargée d'aller se rendre compte sur place de la valeur du nouvel engin. Cette mission assista à des tirs, et s'en montra satisfaite. Toutefois, les circonstances climatériques n'ayant pas permis de faire pousser assez loin les essais, il fut convenu que l'inventeur viendrait en France procéder à des expériences définitives. Ce sont ces expériences qui vont avoir lieu.

Les perfectionnements imaginés par M. Leavitt sont applicables aux torpilles existantes, auxquelles ils donnent les avantages indiqués ci-dessus. Mais l'inventeur américain a dessiné un modèle de torpille de dimensions plus grandes que les torpilles en usage, qui, par conséquent pourra contenir une charge d'explosif plus considérable.

La torpille Bliss-Leavitt a pourtant un défaut, un défaut assez grave ; elle est très chère, elle coûte presque trois fois autant que la torpille Whitehead.

La chasse

Le tableau officiel des pièces reçues aux halles de Paris le premier jour de l'ouverture de la chasse donne :

Gibier français. — Faisans 35, vendus 3 à 5 fr. ; lièvres 116, de 4 à 4 fr. 50 ; perdreaux, 2 668, de 1 fr. 50 à 4 fr. 80 ; cailles, 155, de 0 fr. 50 à 3 fr. 50 ; chevreuils, 4, de 32 à 62 fr. ; canepetière, 64, de 1 fr. 50 à 3 fr. 50 ; lapins de garenne, 35, de 1 fr. à 2 fr. 25.

Gibier étranger. — Perdreaux, 5 330, de 1 fr. 25 à 3 fr. 10 ; lièvres, 1 500, de 4 fr. à 13 fr. ; cailles, 400, de 0 fr. 50 à 2 fr. 50 ; un chevreuil vivant provenant d'Eichtal (Autriche), vendu 130 francs à un marchand de gibier de la rue Saint-Lazare ; faisans, 125, de 3 fr. à 5 francs.

L'affluence des acheteurs a été plus considérable que l'année dernière. La totalité du gibier introduit s'est élevé à 8.118 kilos au lieu de 5 037 le jour de l'ouverture de la chasse en 1906. Il y a donc cette année une augmentation de 3 081 kilos.

Un théâtre géant

New-York va voir s'ouvrir un théâtre qui, par ses dimensions, n'aura pas son égal dans le monde entier. Cet établissement répond, d'ailleurs, aux besoins d'une ville géante telle que New-York, où tout semble s'accroître à l'infini. Il a sept étages et occupe tout un carré de Central-Park-West. Il a une profondeur de 68 mètres, soit plus que la longueur de la façade sur l'avenue. Cette façade est de style renaissance italienne, et les sept étages sont décorés avec des pierres de nuance très claire.

Le coût du théâtre est évalué à 8 millions 500.000 francs. Une aile du bâtiment aura onze étages.

Outre les loges, dont 26 sont réservées aux fondateurs de l'entreprise, il y aura 2.500 places. Il y aura de nombreuses chaises roulantes et deux

ascenseurs, dont un pour les artistes. Le toit de l'immeuble sera doté d'un grand jardin où les spectateurs se rendront en chaises roulantes, pour y prendre le frais pendant les entr'actes.

Petites Nouvelles

On va mettre prochainement en expérience, à Toulon, une nouvelle torpille d'un système américain à turbines.

— On vient de rendre à l'amiral en retraite Galliber la somme de 1 fr. 45 qui lui était due à la suite d'une erreur de comptes survenue en 1873.

— Les appareils sismographiques du bureau météorologique de Washington, ont enregistré des tremblements de terre très éloignés qui ont duré 00 minutes.

— Le dirigeable « Patrie » prendra part aux manœuvres spéciales de forteresse à Verdun du 15 au 19 septembre.

— Un médecin américain vient de découvrir une nouvelle maladie qu'il a baptisée du nom de « automobile fever » et qui frapperait, suivant lui, les personnes qui avaient des parcelles de la poussière huileuse des autos. Cette maladie serait caractérisée par un délire violent.

CHRONIQUE LOCALE

Le banquet Démocratique d'Albas

L'annonce de la manifestation républicaine qui doit avoir lieu, à Albas, le 15 septembre, en l'honneur de M. Pendaries, élu conseiller général du canton de Luzzech, a mis en émoi les amis de M. Mourguès et le blackboulé du 4 août lui-même !

La réaction albassienne estime que la belle partie qu'elle a perdue ne saurait être suivie de réjouissances à Albas, puisqu'aussi bien M. Mourguès déclarait mélancoliquement au lendemain de son écrasement, que le scrutin du 4 août « était un deuil » pour la commune !

Sans prendre à la lettre « ce mot » de dépit, nous reconnaissons qu'il a dû être dur pour les fidèles du maire d'Albas de subir un échec qu'ils n'avaient pas prévu.

Aussi, à l'idée d'entendre des chants de victoire, de voir des compatriotes se réjouir, alors qu'un liseré de deuil borde l'âme inquiète de ces fidèles et de leur maire, ceux-ci se sont révoltés et ils protestent.

« C'est un défi jeté aux Albassiens » etc., etc., déclarent-ils dans un placard que la *« République »* insère dans son dernier numéro.

Protestons, crient-ils encore plus fort, et organisons une contre-manifestation.

» Prouvons notre attachement à notre distingué maire, capitaine de territoriale, » gémissent-ils !

Et les républicains de s'esclaffer, pendant que les réactionnaires se désolent.

Vraiment, il ne plaît pas à M. le maire Mourguès que les républicains d'Albas fêtent le succès de leur conseiller général et ami M. Pendaries !

Il faut peut-être, sous le fallacieux prétexte que la majorité de la commune a accordé ses suffrages à M. Mourguès, que les républicains se taisent et ne trouvent pas le repos et le chagrin du monseigneur d'Albas ?

Oh ! comme l'on reconnaît bien là, la mentalité de ces potentats de campagne habitués à voir courber devant eux les malheureux paysans !

Comme l'on croit entendre ce ton sec, autoritaire du Seigneur comman-

dant et n'admettant pas d'observations même justes !

Heureusement, que ces potentats sont bridés parfois : et aujourd'hui le maire d'Albas en fait la bonne expérience !

Il trouve devant lui, résolu et énergique des honnêtes gens qui n'acceptent pas le joug de tyrannaux, et qui, conscients, pleins de foi démocratique, veulent manifester à la face de maîtres au petit pied leur indépendance et leurs convictions républicaines.

Que cela ne plaise pas au maire d'Albas et à quelques-uns de ses fidèles, il n'importe ! Ils ne s'inclineront pas, et le 15 septembre, groupés autour de leur élu et des nombreux amis politiques du département, ils crieront bien haut leur amour pour la démocratie.

Tant pis, si ces cris troublent le maire d'Albas et ses fidèles : le rôle des républicains n'est pas de faire plaisir aux réactionnaires.

C'est pourquoi, nous convions tous les amis du Canton de Luzzech à se trouver le plus nombreux possible le 15 septembre, à Albas, dans le lieu même du blackboulé maire Mourguès, pour fêter la victoire républicaine du 4 août.

LOUIS BONNET.

Mérite agricole

Notre compatriote et ami M. Albert Feyt, rédacteur au ministère de l'Agriculture, vient d'être promu Officier du Mérite Agricole.

Nos félicitations.

Lycée Gambetta

M. Labry, agrégé des lettres, ancien professeur au Lycée de Quimper, précédemment chargé des fonctions de professeur de 1^{er} au Lycée d'Albi, est nommé professeur de 1^{er} au Lycée de Cahors, en remplacement de M. Herrier, non acceptant.

M. Bertrand, professeur de mathématique au Lycée d'Oran, est nommé en la même qualité au Lycée Gambetta.

Conseil d'arrondissement

Les électeurs du canton de Martel sont convoqués le 22 septembre pour procéder à l'élection d'un conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Laverdet, élu conseiller général.

MONUMENT A GAMBETTA

Mercredi 4 septembre sont arrivés à Avignon : MM. Loubet, ancien Président de la République ; Tomson, ministre de la marine ; Joseph Reinach, député, allant à Cavallion assister à l'inauguration du monument de Gambetta.

Ils ont été reçus par MM. Bellendy, préfet de Vaucluse ; Guérin, vice-président du Sénat ; Audry, sous-préfet d'Orange ; Coulondre et Saint-Martin, députés. Ils sont partis par train spécial pour Cavallion.

L'inauguration a eu lieu sous la présidence de M. Loubet. Les orateurs ont glorifié Gambetta et son œuvre patriotique.

« Sur bien des points de notre France, a dit M. Thomson, depuis Cahors, où il est né, jusqu'à cet humble et mélancolique coin de Ville-d'Avray, où il est mort, partout où, comme à Paris, Tours, Bordeaux de grandes dates, d'illustres éphémérides marquent les étapes de sa noble existence, la reconnaissance et l'admiration publiques ont élevé à Gambetta d'impérissables monuments. Ils sont de ville en ville comme les pierres : géantes d'un chemin que peu d'hommes auraient pu si glorieusement et si rapidement parcourir. Mais entre toutes, celui-ci

révèle un caractère particulièrement saisissant.

Il n'était pas de ceux, dit M. Thomson, qui se figurent, avec une ingénuité peut-être un peu présomptueuse, que la France n'a commencé qu'avec eux-mêmes ; il avait le respect et le culte de son histoire et l'aimait dans le passé, dans le présent et dans l'avenir. Il l'aimait, en un mot, comme il faut l'aimer ; il savait, pour l'avoir éprouvé en des heures inoubliables, quelles réserves elle contient d'enthousiasme et d'héroïsme, de dévouement et d'abnégation, vieilles qualités de notre race, Messieurs, qui ne sont pas mortes, qui n'ont pas même faibli, quoi qu'en pensent certains et qui, si quelque grand devoir venait encore à s'imposer, se réveilleraient bien vite, balayant d'un large souffle patriotique toute la vaine poussière dont on essaie d'obscurcir le drapeau ! »

M. Joseph Reinach a félicité les doctrines hervéistes ; voici la fin de son discours : « Les républicains s'appellent d'abord les patriotes ; » apprenons-nous toujours ainsi, soyons « patriotes » avant tout.

La première tâche de la République, c'est encore et toujours le relèvement et la grandeur de la patrie. Qui n'est point patriote n'a pas droit au nom de républicain. Nier la patrie, s'est exclure soi-même de la République. »

Rôle des assises

Voici le rôle des affaires qui seront appelées aux assises du troisième trimestre qui s'ouvrira à Cahors le lundi 9 septembre prochain, à 11 heures du matin, sous la présidence de M. Babon, conseiller à la Cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Labatut et Grimal, juges au tribunal de notre ville :

Lundi 9 septembre. — Affaire Adrien Aussel, de Soucirac : Meurtre. Ministère public : M. Villotte, procureur de la République.

Mardi 10 septembre. — Affaire Mathaly, originaire de Montauban, sans domicile fixe ; Attentats à la pudeur. Ministère public : M. Dossman, substitut.

Défenseur : M^e Xavier Gisbert.

Fête votive

La fête du faubourg St-Georges a été célébrée avec entrain dimanche et lundi par la jeunesse de ce coquet faubourg.

Durant ces deux soirées, les nombreux promeneurs se réjouissent fort de l'animation qu'offrait le bal où tournoyaient les couples de jeunes filles et de jeunes gens aux sons d'un excellent orchestre.

La journée de lundi fut très attrayante grâce aux jeux divers organisés par la commission de la fête qui, on peut le dire, avait bien fait les choses.

Il est vrai que tous les ans il en est ainsi car la fête du faubourg St-Georges obtient toujours un vif succès.

Av'oir Cadurcien

Ce soir, jeudi, l'Av'oir Cadurcien qui jeudi dernier sous l'excellente direction de M. Pouzergues, sous chef, avait donné un concert public, se fera entendre sur les allées Fénélon à 8 h. 1/2.

Voici le programme de ce concert :
Sous le ciel bleu (pas redoublé) Petit La Sybille de Cumes (ouvert.) Roux
Captivante (valse) Planel
Petit Secret (pavane) Roux
Marche des Eclasseurs Landais Millot
Allées Fénélon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

On ne saurait trop féliciter et remercier la dévouée société des efforts qu'elle fait pour ne pas priver, pen-

dant l'absence du 7^e, la population cadurcienne des concerts publics.

Grandes manœuvres du 17^e corps

33^e DIVISION. — 65^e BRIGADE

Journée du 2 septembre

La manœuvre du 2 septembre s'est exécutée d'après un nouveau thème qui peut se résumer comme il suit : Situation générale : Une armée venant du Sud-Ouest, après avoir franchi la Garonne, entre Agen et Moissac, a refoulé l'ennemi dans la direction de Figeac au Nord-Est de Cahors.

Hypothèses particulières : Un détachement appartenant à cette armée et composé du 9^e de ligne et d'une batterie sous les ordres du colonel du 9^e a débarqué à Valence le 31 août et a reçu l'ordre de rallier l'armée à Cahors par Lauzerte et la route de la vallée du Lendou. Le 1^{er} septembre, ce détachement (parti A) a stationné à Lauzerte d'où il part le 2 au petit jour pour gagner Cahors dans la journée.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre, le commandant de ce détachement est informé qu'un corps de partisans ennemis est arrivé, vers neuf heures du soir, à Belmont.

Dans l'autre parti (parti B), un corps de partisans comprenant le 7^e de ligne et une batterie aux ordres du colonel Roca, a appris le 31 août à Tournon, qu'un détachement de trois armes s'est mis, le 1^{er} septembre, en route sur Lauzerte.

Le corps de partisans quitte aussitôt Tournon et marche à la rencontre du détachement ennemi pour tâcher de le surprendre et de le détruire.

Il arrive à Montcuq le 1^{er} septembre, très tard dans la soirée. Dans la nuit, il apprend de source sûre que le détachement ennemi de Lauzerte doit, au point du jour, se diriger sur Cahors par la vallée du Lendou.

Au reçu de ce renseignement, le commandant du corps de partisans fait donner l'alerte et quitte Montcuq à 4 h. 30 du matin. Il se dirige directement au Sud par Saint-Laurent pour tâcher de tomber dans le flanc de l'ennemi et de le couper de la route de Cahors.

L'état des troupes est excellent.

Journée du 3 septembre

La journée du 3 septembre a été consacrée à une manœuvre de brigade contre un ennemi figuré, d'après le thème suivant :

Situation générale : A la suite d'un combat qui lui a permis de passer sur la rive gauche du Lot, le parti A victorieux, poursuit l'ennemi (parti B) qui se retire sur Montauban. Le parti A a organisé deux détachements de poursuite qui, le 2 septembre au soir, sont l'un à Cazes-Mondenard, l'autre à Castelnaud-Montrater.

Hypothèse particulière : Dans la nuit du 2 au 3 septembre, le commandant des troupes prescrit au général commandant la 65^e brigade de réunir en un seul les deux détachements de poursuite et de marcher, avec la 65^e brigade, ainsi reconstituée sur Molières, où l'ennemi s'est arrêté et a groupé des forces qui paraissent sérieuses.

Comme conséquence de ces ordres, le général commandant la 65^e brigade : 7^e et 9^e de ligne et un groupe de deux batteries, réunit la brigade le 3 septembre, à 6 h. 30 du matin, face à Molières, dans le voisinage de la Mas (route de Sauveterre à Molières). La brigade est placée sous les ordres du colonel Ninous, commandant le 9^e régiment d'infanterie.

L'ennemi était figuré par un bataillon du 7^e de ligne et une section d'artillerie.

Les compagnies étant supposées

représenter des bataillons et la section d'artillerie une batterie.

En exécution de ces ordres, le 9^e de ligne qui avait occupé, le 2 septembre, la localité de Cazes-Mondenard et les environs, a quitté ses cantonnements à 4 heures du matin. Il arrive au carrefour du Mas exactement à 6 h. 30. Le régiment s'est aussitôt formé en position de rassemblement au sud du Mas, face à Molières ; à la même heure, le 7^e venant de Castelnaud, débouchait de Calvel et venait se rassembler au nord du Mas. Le groupe d'artillerie qui avait cantonné le 2 septembre à Sauveterre arrivait en même temps et prenait place entre les deux régiments.

Le parti B qui devait faire plastron avait pris position sur la rive gauche de la Lutte, sur la côte qui sépare ce ruisseau de celui du Lamboulas. Son avant-ligne tenait le fond de la vallée, le long du ruisseau même, entre les deux routes qui descendent du Mas, c'est-à-dire sur un front de 2.500 mètres environ.

Le gros des forces du parti occupait les points d'appui de la crête ; le centre de la défense était marqué par le château de La Barthe. L'artillerie fractionnée en deux, était en batterie : une section au Sud-Ouest de la Barthe, une autre section sur les pentes Sud de Cavé. De sa personne, le chef du parti, lieutenant-colonel Destrée, du 7^e, se tenait au Sud de la Barthe, près de son artillerie.

A sept heures et demie, on voit très nettement au Nord-Est se profiler sur la crête au-dessous du moulin de Saint-Jean, une longue ligne d'infanterie contre laquelle l'artillerie du parti B ouvre aussitôt le feu. Bien que la distance soit assez grande, plus de 3.000 mètres, ce but est si visible et offre aux coups une telle prise que cette canonnade aurait certainement produit des effets très meurtriers, s'il y avait eu des obus dans les cartouches.

Pendant que les deux artilleries se cherchaient réciproquement, la manœuvre de la 65^e brigade se révélait dans toute sa simplicité. A gauche, c'est-à-dire à l'Ouest, on voyait deux bataillons du 7^e descendre dans la vallée après s'être déployés, tandis que le 3^e bataillon formait réserve en échelon débordant à droite.

Au Nord-Est on voyait en même temps émerger les colonnes du 9^e qui marquaient nettement une attaque débordante sur la droite de l'ennemi. C'est dans cet ordre que le colonel Ninous aborde son adversaire.

Bientôt les troupes se rapprochent et la fusillade éclate. Les défenseurs du lieutenant-colonel Destrée se retirent lentement d'abord sur la crête de la Barthe, puis autour de Molières même.

Le chef du parti a donné l'ordre de battre en retraite par un passage de lignes à 8 h. 30 du matin.

L'artillerie se poste en échelons sur la position de repli que le parti B occupait autour de Molières, à 9 h 15 du matin.

Vers dix heures, les fantassins de l'attaque se montraient à la Barthe et sur la crête qui va de ce château à Molières. L'artillerie de la défense la canonne aussitôt, mais elle est à son tour prise à parti par les batteries de l'ennemi, qu'il est impossible de discerner à l'horizon en dépit du soin que l'on met à la reconnaître.

C'est dans ces conditions, c'est-à-dire par un mouvement débordant vers la gauche que la brigade tout entière aborde Molières.

A 10 h. 1/2 le général Chailley fait sonner l'assemblée : il a fait la critique de la manœuvre.

A 1 h. les troupes étaient rentrées dans leurs cantonnements.

(Dépêche).

Concert public

Dimanche soir, l'Orphéon et l'Orchestre Symphonique ont donné le charmant concert que nous avions annoncé.

Sous l'habile direction de M. Barreau, Orphéon et Orchestre ont fait entendre les meilleurs morceaux de leurs répertoires et ont été unanimement applaudis par le nombreux public qui se pressait sur les Allées Fénélon.

Mentionnons le bon succès obtenu par M. Arnaudet, dont la voix charmante a été toujours les auditeurs.

Nous adressons à tous, musiciens et chanteurs, ainsi qu'à leur dévoué directeur de bien sincères félicitations, pour l'agréable soirée qu'ils ont procurée.

Boîte aux lettres

CONSEIL MUNICIPAL : *Délibérations nulles de droit. — Recours direct devant le Conseil d'Etat. — Non recevabilité.*

Les habitants d'une commune ne sont pas recevables à demander directement au Conseil d'Etat l'annulation d'une délibération par laquelle le Conseil municipal a décidé le transfert du champ de foire.

S'ils se croyaient fondés à soutenir que cette délibération était illégale, ils leur appartenait de demander au préfet d'en prononcer la nullité, sauf à se pourvoir en cas de rejet, devant le Conseil d'Etat.

(Arr. C. d'Etat 1^{er} décembre 1903, p. 891).

RÉUNION PUBLIQUE : Salle d'école. — Pouvoirs du Préfet et du Maire

Le préfet excède ses pouvoirs en autorisant, malgré l'opposition du Maire, la tenue d'une réunion électorale dans une école publique.

Si, en effet, il appartient au Préfet d'accorder accidentellement le droit de disposer des locaux scolaires pour assurer un service public, aucune disposition de loi ne lui permet d'en concéder l'usage pour un objet étranger à ces services, en dehors d'un accord avec l'autorité municipale.

(C. d'Etat. 31 mars 1905, p. 223).

GARDERIES D'ENFANTS : Maires. — Pouvoirs de police.

En l'absence d'une disposition législative ou réglementaire sur les garderies d'enfants, il n'appartient pas au maire, en vertu de ses pouvoirs généraux de police, d'interdire les garderies fonctionnant sur le territoire de la commune dans des locaux non autorisés.

(C. d'Etat, 3 février 1905, p. 89).

Toutefois, dans le cas où, soit le défaut de soins, soit les conditions défectueuses de l'installation, feraient courir un danger à la santé des enfants, le maire peut user des pouvoirs généraux qu'il tient de l'art. 97 de la loi du 5 avril 1884, note du commissaire du gouvernement sur le même arrêt.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 4 septembre, 1 h. 58 s.

Le roi de Grèce

chez M. Clemenceau

M. Clemenceau a reçu dans la matinée le roi de Grèce avec qui il conféra longuement.

FEUILLETON DE « Journal du Lot » 41

MODESTE MIGNON

Par H. DE BALZAC

— Rechercher le maître et trouver le domestique !... Avoir rejoué les jeux de l'Amour et du Hasard de mon côté seulement ! dit-elle avec atermite : oh ! je ne m'en relèverai jamais !

— Folle !... M. Ernest de La Brière est à mes yeux au moins égal à M. le baron de Canalis : il a été le secrétaire particulier d'un premier ministre, il est Conseiller Référendaire à la Cour des Comptes, il a du cœur, il t'adore ; mais il ne compose pas de vers... Non, j'en conviens, il n'est pas poète ; mais il peut avoir le cœur plein de poésie. Enfin, ma pauvre enfant, dit-il à un geste de dégoût que fit Modeste, tu les verras l'un et l'autre, le faux et le vrai Canalis.

— Oh ! papa !
— Ne m'as-tu pas juré de m'obéir dans l'affaire de ton mariage ? Eh bien ! tu pourras choisir entre eux celui qui te plaira pour mari. Tu as commencé par un poème, tu finiras par une idylle bucolique en essayant de surprendre le vrai caractère de ces messieurs dans quelques aventures champêtres, la chasse ou la pêche !
Modeste tressa : la tête, elle revint au

Chalet avec son père en l'écoutant, en répondant par des monosyllabes. Elle était tombée au fond de la boue, et humiliée, de cette alpe où elle avait cru voler jusqu'au nid d'un aigle. Pour employer les poétiques expressions d'un auteur de ce temps : « après s'être senti la plante des pieds trop tendre pour cheminer sur les tessons de verre de la Réalité, la Fantaisie, qui, dans cette frêle poitrine réunissait tout de la femme, depuis les rêveries semées de violettes de la jeune fille pudique jusqu'aux désirs insensés de la courtisane, l'avait amenée au milieu de ses jardins enchantés, où, surprise amère ! elle voyait, au lieu de sa fleur sublime, sortir de terre les jambes velues et entortillées de la noire mandragore. » Des hauteurs mystiques de son amour, Modeste se trouvait dans le chemin uni, plat, bordé de fossés et de labours, sur la route pavée de la vulgarité ! Quelle fille à l'âme ardente ne se serait brisée dans une chute pareille ! Aux pieds de qui donc avait-elle semé ses paroles ?

La Modeste qui revint au Chalet ne ressemblait pas plus à celle qui sortit deux heures auparavant que l'Patrice dans la rue ne ressemble à l'héroïne en scène. Elle tomba dans un engourdissement pénible à voir. Le soleil était obscur, la nature se voilait, les fleurs ne lui disaient plus rien.
Comme toutes les filles : à caractère ex-

trême, elle but quelques gorgées de trop à la coupe du Désenchantement. Elle se débattit avec la Réalité sans vouloir tendre encore la con au joug de la Famille et de la Société, elle le trouvait lourd, dur, pesant ! Elle n'écouta même pas les consolations de son père et de sa mère, elle gouta je ne sais quelle sauvage volupté à se laisser aller à ses souffrances d'âme.

— Le pauvre Butscha, dit-elle un soir, a donc risé !

Ce mot indiqua le chemin qu'elle fit en peu de temps dans les plaines arides du Réel, conduite par une morne tristesse. La tristesse engendrée par le renversement de toutes ses espérances, est une maladie ; elle donne souvent la mort. Ce ne sera pas une des moindres occupations de la Physiologie actuelle que de rechercher par quelles voies, par quels moyens une pensée arrive à produire la même désorganisation qu'un poison ; comment le désespoir ôte l'appétit, détruit le pyllore, et change toutes les conditions de la plus forte vie. Telle fut Modeste. Entroisjours, elle offrit spectacle d'une mélancolie morbide ; elle ne chantait plus, on ne pouvait pas la faire sourire ; elle effraya ses parents et ses amis, Charles Mignon inquiet de ne pas voir arriver les deux amis, pensa à les aller chercher ; mais le quatrième jour, M. Latournelle en eut des nouvelles. Voici comment.

Canalis, excessivement alléché par un si riche mariage, ne voulut rien négliger pour l'emporter sur La Brière, sans que La Brière put lui reprocher d'avoir violé les lois de l'amitié. Le poète pensa que rien ne découragerait plus un amoureux yeux d'une jeune fille que de lui montrer dans une situation subalterne, et il proposa, de la manière la plus simple à La Brière, de faire ménage ensemble et de prendre pour un mois, à Ingouville, une petite maison de campagne où ils se logeraient tous les deux, sous prétexte de santé délabrée. Une fois que La Brière, qui dans le premier moment n'aperçut rien que de naturel à cette proposition, y eut consenti, Canalis se chargea de mener son ami gratuitement et fit à lui seul les préparatifs du voyage ; il envoya son valet de chambre au Havre, et lui recommanda de s'adresser à M. Latournelle pour la location d'une maison de campagne à Ingouville en pensant que le notaire serait bavard avec la famille Mignon. Ernest et Canalis avaient, chacun je présume, causé de toutes les circonstances de cette aventure, et le prolige La Brière avait donné mille renseignements à son rival. Le valet de chambre, au fait des intentions de son maître, les remplit à merveille ; il trompéta l'arrivée au Havre du grand poète à qui les médecins donnaient quelques bains de mer pour réparer ses forces épuisées dans les doubles travaux

de la politique et de la littérature. Ce grand personnage voulait une maison composée d'au moins tant de pièces, car il amenait son secrétaire, un cuisinier, deux domestiques et un cocher, sans compter M. Germain Bonnet, son valet de chambre. La calèche choisie par le poète et louée pour un mois, était assez jolie, elle pouvait servir à quelques promenades ; aussi Germain chercha-t-il à louer dans les environs du Havre deux chevaux à deux fins, M. le baron et son secrétaire aimant l'exercice du cheval. Devant le petit Latournelle, Germain, en visitant les maisons de campagne, appuyait beaucoup sur le secrétaire, et il en refusa deux en objectant que M. de La Brière n'y serait pas convenablement logé. — « M. le baron, disait-il, a fait de son secrétaire son meilleur ami. Ah ! je serai joliment grondé si M. de La Brière n'était pas traité comme M. le baron lui-même ! Et après tout, M. de La Brière est Référendaire à la Cour des Comptes. » Germain ne se montra jamais que vêtu tout de drap noir, des gants propres aux mains, des bottes et costumé comme un maître. Jugez quel effet il produisit, et quelle idée on prit du grand poète, sur cet échanton ! Le valet d'un homme d'esprit finit par avoir de l'esprit, car l'esprit de son maître finit par s'insinuer sur lui. Germain ne chargea pas son rôle, il fut simple, il fut bonhomme, selon la recommandation de Canalis.

Le pauvre La Brière ne se doutait pas du tort que lui faisait Germain, et de la dépréciation à laquelle il avait consenti, car, des sphères inférieures, il remonta vers Modeste quelques éclats de la rumeur publique. Ainsi Canalis allait mener son ami à sa suite, dans sa voiture, et le caractère d'Ernest ne lui permettait pas de reconnaître la fausseté de sa position, assez à temps pour y remédier. Le retard contre lequel pestait Charles Mignon provenait de la peinture des armes de Canalis sur les panneaux de la calèche et des commandes au tailleur, car le poète embrassa le monde immense de ces détails dont le moindre influence une jeune fille.

— Soyez tranquille, dit Latournelle à Charles Mignon le cinquième jour, le valet de chambre de M. Canalis a terminé ce matin ; il a loué le pavillon de M^{me} Amaury, à Sanvic, tout meublé, pour sept cents francs, et il a écrit à son maître qu'il pouvait partir, il trouverait tout prêt à son arrivée. Ainsi ces messieurs seront ici dimanche. J'ai même reçu la lettre que voici de Butscha... Tenez, elle n'est pas longue :

(A suivre)

Les affaires du Maroc

Le général Picquart et M. Clemenceau ont conféré dans l'après-midi relativement aux combats de Casablanca.

L'incident de Saint-Girons

M. Clemenceau ayant reçu un rapport incomplet au sujet de l'affaire du sous-préfet de Saint-Girons, inculpé de fraude d'alcool, a réclamé un rapport supplémentaire.

Telegrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 5 septembre, 1 h. 35 s.

Tirage d'obligations

Au tirage de la ville de Paris 1898 le numéro 365.894 gagne 100.000 francs et le numéro 676.920 gagne 50.000 francs.

Les affaires du Maroc

MM. Clemenceau, Picquart, Thomson, Pichon ont examiné dans la matinée la situation au Maroc.

Convocation des Chambres

M. Clemenceau interviewé par un rédacteur de l'Agence Fournier, sur l'éventualité d'une convocation des Chambres que plusieurs journaux réclament, a déclaré n'avoir nullement l'intention de convoquer le Parlement.

AGENCE FOURNIER

Arrondissement de Cahors

Cazals

Comité républicain. — Un comité républicain vient de se former à Cazals. Les électeurs qui désirent en faire partie sont priés d'adresser leur demande d'admission à M. Lagarde, président, à M. Jules Darnis, secrétaire ou à M. Gramat, bourrelier, trésorier.

Le bureau a été chargé d'organiser pour le dimanche 8 septembre une réunion des délégués des autres comités communaux du canton, en vue de la formation du comité cantonal.

Concoats

Mort subite. — M^{me} Marie Redon, épouse Soulié, de Concoats est décédée subitement dans la nuit de dimanche à lundi dernier.

Le dimanche, elle avait passé la soirée en compagnie de quelques personnes du voisinage jusqu'à une heure avancée. Elle était allée se coucher, paraissant toujours bien portante.

Le lundi matin, son fils, ne la voyant pas paraître à l'heure habituelle, alla l'appeler ; mais n'entendant pas de réponse, il pénétra dans la chambre et trouva sa mère morte.

M^{me} Soulié avait succombé à la rupture d'un anévrisme : elle était âgée de 52 ans.

Albas

Banquet démocratique. — Le banquet du dimanche 15 septembre prend les proportions d'une partie politique inattendue.

Aussi le parti républicain a décidé d'étendre ces adhésions à tous les amis de la région qui avaient pris une part si active à la victoire que la démocratie tout entière a si vaillamment remportée dans la journée du 4 août dans le canton de Luzach.

Non seulement les vaillants lutteurs de chaque commune du canton seront le 15 septembre rassemblés autour des jeunes et actifs conseillers généraux, MM. Pendaries, de Monzie, du maire et adjoints de Cahors, MM. Darquier, Carlin et Cayrac, mais encore grand nombre de républicains de la région qui tiennent à montrer l'étroite solidarité qui unit et assure l'avenir de nouvelles victoires plus éclatantes.

Pour les cartes d'adhésion au banquet, s'adresser à M. Bergogne à Albas Hôtel des voyageurs ou Foissac Café du Midi.

Puy-L'Evêque

Taxe du pain. — Suivant arrêté de M. le maire, voici la nouvelle taxe du pain :

Pain de luxe, 30 centimes le kilo ; pain blanc, 27 centimes ; pain bis, 24 centimes.

Nota. — Le pain de luxe comprend la fûte et la couronne de tous poids de deux kilos et au-dessous.

Accident aux carrières. — Lundi soir, M. Fauré père, carrier, travaillait avec son fils aux carrières situées sur la route de Martignac.

Wantant dégager à l'aide de leviers un gros bloc de pierre, celui-ci céda tout à coup et Fauré, fortement appuyé sur le levier roula dans le vide et fit ainsi une chute de trois à quatre mètres de haut. Il porta à la tête une forte blessure ainsi qu'à une main et de fortes contusions aux reins.

Son fils le ramena aussitôt chez lui, où les premiers soins lui furent donnés immédiatement.

Foire. — Cours des bestiaux et denrées :

Porcs gras, néant ; petits porcs, de 20 à 35 fr.

Moutons gras, de 75 à 80 cent. le kil. ; autres de 15 à 30 fr. l'un.

Oies, de 12 à 18 fr. la paire.

Canards mulâtres, de 8 à 11 francs la paire ; communs, de 4 à 6 fr. la paire.

Poules, de 4 à 6 fr. la paire.

Poulets, de 2 à 4 fr. la paire.

Oufs, 0 fr. 90 la douzaine.

Blé, de 14 à 15 fr. les 4/5.

Pommes de terre, de 3 à 4 fr. les 4/5.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Instruction publique. — M. Coumes, maître répétiteur au collège de Figeac est nommé en la même qualité au Lycée de Montauban.

Conseil d'arrondissement. — C'est par erreur que nous avons annoncé dans notre numéro de mercredi que le conseil d'arrondissement de Figeac se réunirait le 10 septembre, pour la tenue de la deuxième partie de la session de 1907.

C'est le lundi 30 du même mois que cette réunion aura lieu.

Latronnière

Dimanche 8 septembre, à 2 heures du soir, aura lieu à Latronnière, la réunion générale de la Société de Libre Pensée du Haut Quercy.

Ordre du jour :

Admission de nouveaux membres. Compte rendu du Congrès de Figeac. Nomination du bureau définitif.

Quoique nouvellement formée, cette association compte déjà de nombreux adhérents recrutés dans toutes les classes de la société. Nous prions instamment les membres d'assister à cette réunion, et y invitons aussi les libres citoyens du canton et de la région qui sont susceptibles d'adhérer à nos statuts.

Saint-Céré

Nominations. — Par arrêté de M. le sous-préfet de Figeac, en date du 30 août dernier, a été agréé, M. Bories, gendarme en retraite, décoré de la médaille militaire, nommé par M. le maire de Saint-Céré receveur de l'octroi de cette commune. Il remplit aussi les fonctions de préposé de l'abattoir.

Par arrêté du même jour, M. le sous-préfet a agréé également la nomination faite par M. le maire, de M. Campan, brigadier de gendarmerie en retraite, décoré de la médaille militaire, comme agent de police, en remplacement de M. Souliou, décédé.

La fête locale. — La fête locale aura lieu le 15 courant. Jusque-là cette fête était célébrée le deuxième dimanche d'octobre, mais comme à cette époque de l'année le temps est généralement pluvieux, le Conseil municipal a décidé qu'à dater de 1907, cette fête aurait lieu le troisième dimanche de septembre.

En voici le programme :

Le samedi, 14 septembre, annonce de la fête par des salves d'artillerie.

Le soir, à huit heures, brillante retraite aux flambeaux par la musique de la fête et avec le gracieux concours de l'Union musicale.

Le dimanche 15 courant, à cinq heures du matin, réveil en musique, salves d'artillerie.

A dix heures, tour de ville en musique ; aubades aux demoiselles de la classe 1907.

A deux heures du soir, cavalcade historique avec chars allégoriques ; bataille de confettis et de serpents sur tout le parcours.

Les enfants ou jeunes gens qui voudraient fleurir voitures, voitures, bicyclettes pourront faire partie de la cavalcade.

A cinq heures du soir, grand concert donné sur la place de la République par l'Union musicale.

A six heures, tour de ville en musique.

A huit heures, brillante farandole à travers les rues de la ville féériquement illuminées.

De neuf heures à dix heures, grande kermesse sur la place de la République.

A dix heures, magnifiques feux d'artifice, tirés sur les différentes places ; ascension du ballon le « Quercynois » ; bal de nuit.

Lundi 16, à six heures, réveil et tour de ville en musique ; jeux divers sur les différentes places.

A deux heures, courses de bicyclettes.

A quatre heures, bals dans les divers quartiers de la ville.

A sept heures, tour de ville en musique.

A huit heures, retraite aux flambeaux, bataille de confettis et bals.

Mardi, à deux heures du soir, tirage d'une grande tombola.

Cette fête sera des plus brillantes grâce au zèle que déploient les jeunes organisateurs et au concours de notre excellente musique l'Union musicale.

De nombreuses attractions foraines, telles que cirques, ménageries, carrousels, vélos, cinématographes, etc. etc., ont déjà retenu leurs places.

Arrestation. — La gendarmerie de notre ville a arrêté pour mendicité et transféré à Figeac, le sieur Alexandre-Julien Rochereau, âgé de cinquante-deux ans, originaire du Mans (Sarthe). Rochereau qui exerçait autrefois le

métier de menuisier exerça, à ses moments perdus celui de liseur de scies. Son casier judiciaire est orné de 27 condamnations pour mendicité, vagabondage et outrages aux agents de la force publique. Il est signalé à la police comme anarchiste.

Un cheval dans une boulangerie. — Dimanche dernier, vers onze heures du matin, M. Marcenac, gendre de M. Celler, propriétaire rue d'Armagnac, détela son cheval qui, agacé par les piqûres des mouches, partit à une vive allure hors des brancards.

La boulangerie de M. Lassalle se trouvant en face, l'animal pénétra dans l'intérieur, faisant voler en éclats les carreaux de la porte : en entrant, il s'abatit en glissant sur le sol en ciment.

Cinq à six personnes se trouvaient à ce moment à l'intérieur et s'empressèrent de fuir par la porte qui donne sur le derrière ; on juge de la surprise de cette irruption inattendue et gênante.

M. Couderc charbon, boulevard Gambetta, resté seul dans la pièce, attendit que le cheval se fut relevé ; ensuite, il le prit par la bride et le remit à son propriétaire sain et sauf.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Trouvé. — Le 31 août, Mme Pélaprat, demeurant à Mandou, a trouvé sur le tour de ville, une bague paraissant en or et ornée de pierres fines ; ce bijou a été remis entre les mains du commissaire de police où la personne qui l'a perdu peut le réclamer.

Fête. — M. le maire de Gourdon a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion de la fête de la République, le dimanche 8 septembre, à 8 h 30 du soir, il sera tiré un brillant feu d'artifice sur la place de 4 Septembre.

Nous croyons savoir qu'à cette occasion des fêtes seront organisées.

Le Vigan

Conseil municipal. — A la suite de la démission de M. de Camy, maire du Vigan et de la mort d'un conseiller, il a été procédé à l'élection complémentaire d'un conseiller municipal, M. Bos, de la liste de M. de Camy, a été élu à une forte majorité.

Gramat

Compatriote. — Notre compatriote, M. Henri Decroz, professeur à l'Ecole commerciale de Paris vient d'être promu officier de l'instruction publique.

Souillac

Brûlé par un jet de vapeur. — M. Louis Laval, cultivateur, âgé de quarante-cinq ans, habitant à Présignac, battait son blé à la mécanique ; il se trouvait à une distance de trois mètres de la machine, quand soudain un tuyau de celle-ci creva, et le malheureux reçut un jet de vapeur aux jambes.

Laval fut aussitôt transporté à son domicile, où tous les soins nécessaires lui furent donnés par un docteur.

Vayrac

Fêtes locales. — Voici le programme des fêtes locales des 21, 22 et 23 septembre :

Samedi 21. — A midi, ouverture de la fête par des salves d'artillerie et tour de ville en musique.

A 2 heures, aubade à la municipalité.

A 9 heures, tour de ville en musique, de 10 à 11 heures, concert musical, place du Fort, retraite aux flambeaux.

Dimanche 22. — A 6 heures du matin, salves d'artillerie, réveil en musique.

A 8 heures, aubades de la ville.

A 11 heures, distribution de bouquets aux demoiselles de la classe.

A 2 heures du soir, mât de cocagne, jeu de la poêle.

A 3 heures, grande bataille de confettis et ouverture du bal organisé par les jeunes filles de la classe.

A 5 heures, départ du ballon dirigeable « Patrie ».

A 6 heures, jeux de l'oie, de la cruche, course aux ânes.

A 7 heures, tour de ville en musique.

A 8 heures, illumination à giorno.

A 9 heures, très brillant feu d'artifice sur la place Gambetta et sur la place de la République.

A 11 heures, retraite aux flambeaux.

Lundi 23. — A 8 heures du matin, réveil en musique, ouverture du concours de grimaces.

A 9 heures, courses pédestres, courses aux brouettes.

A 11 heures, distribution des fleurs.

A 2 heures du soir, concert musical.

A 3 heures, courses de bicyclettes.

A 5 h., grande bataille de confettis.

A 6 heures, tour de ville en musique.

A 9 heures, départ du ballon « Le Vengeur ». Grand bal de nuit.

Le meilleur accueil sera réservé aux étrangers.

Les Pilules Suisses ont guéri souvent, même après plusieurs années de souffrances, des personnes atteintes de constipation, migraine, maux d'estomac. 1 fr. 50 la boîte de 50 Pilules.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Monsieur le Directeur du « Journal du Lot ».

On m'avait fait grand-peur en me disant, que haute et puissante dame, Martinette de la Paix, avait partagé la frayeur de M. de Léglise, et qu'à ses côtés, elle s'était laissée choir d'effroi et de terreur, au seul aspect de quelques banderolles rouges.

Martinette de la Paix, ne s'émotionne pas pour si peu. D'un regard qui semble dire je m'en fiche, elle regarde aussi bien passer une association ouvrière qui fait la fête, qu'une procession d'enfants dont l'âge varie entre huit et quatre-vingts ans ; cette procession serait-elle conduite par M. le curé Adonis.

Une sérieuse pointe de philosophie gouverne Martinette de la Paix, et sa vieille expérience la met à l'abri des terreurs qui firent se sauver vers les bois d'Alun, M. de Léglise.

Que la paix soit avec tous ; il n'a jamais été prouvé que Martinette ait eu peur, et qu'elle ne fut pas en possession d'une âme fermement républicaine.

La dynastie de l'empereur de Prentegarde allée au pouvoir du sous-préfet de la Croix-de-Couly, ne la feront jamais démordre des bonnes idées qu'elle possède !

Avec mes remerciements pour l'insertion de ces quelques lignes vraies, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Renée de SAINTE-CHAPELLE.

Les maudits

Pauvres êtres maudits... ils venaient de loin, de très loin... L'ouragan déchaîné le long des chemins leur avait fait une jonchée de plantes froissées, de branches rompues, de ramures arrachées.

La tourmente furieuse à travers les interminables routes, avait de malheur hurlé sur leur passage.

Les grands arbres tordus et brisés sous l'effort de la tempête s'étaient affaissés comme des ombres effrayées. L'orage, de sa formidable voix, avait tu les légers murmures pour réveiller les sombres échos qui sement la terreur.

Pauvres êtres maudits... ils venaient de loin de très loin... Depuis des infinités de jours ils parcouraient le monde, sans autre abri que le ciel livré à la démente des ouragans, sans autre refuge que la nuit noire, toujours remplie de cruelles promesses, sans autre consolation que la détresse amère, sans autre espoir que les douleurs futures.

Depuis bien des jours ils allaient dans les soirs sillonnés d'éclairs ; depuis bien des jours ils marchaient dans les nuits obscures, pour s'arrêter vaincus et apeurés aux mugissements de la tempête.

Etres maudits, pourchassés par les ouragans de la vie, ils parcouraient le monde, juifs-errants des gueux, sans autre consolation que la misère à venir.

Rien, rien jamais, sinon la douleur sur les grands chemins que la tempête avait jonchés de plantes douloureusement froissées, de branches tristement rompues, de ramures brutalement arrachées.

Avant qu'ils ne vinssent s'asseoir sur les marches de la petite chapelle, la tourmente déchaînée à travers les longues routes, avait hurlé de malheur sur leur passage.

Avant qu'ils n'osassent s'agenouiller pour prier, les grands arbres tordus et brisés s'étaient affaissés sous l'effort de la tempête ! Et, quand ils espéraient trouver au pied de ce saint lieu un instant de repos, l'orage, de sa formidable voix, avait tu les légers murmures pour réveiller les sombres échos qui apeurent les cœurs.

Avec plus de force l'ouragan fit rage, avec plus de promptitude les éclairs se succédèrent, avec plus de volonté féroce, le vent clama sa sourde injure, à ceux qui venaient de loin, de très loin... et qui croyaient trouver au seuil de cette petite maison du bon Dieu, l'accueil que l'on dit être réservé à ceux qui souffrent !

On dit que ce soir là, la foudre tomba sur la petite chapelle et que les pauvres gueux sans abri, reprirent leur rôle de maudits, pour repartir dans la nuit obscure, trainer leur désespoir sur les grands chemins, que la tempête avait jonchés de plantes douloureusement froissées, de branches tristement rompues, de ramures brutalement arrachées !

Henri VITRAC.

Nota. — La petite chapelle était celle que l'on dénomme à Fumel sous le nom de la Recluze.

Chronique agricole

AVANT LES VENDANGES

Dès à présent, les vendanges s'annoncent tardives ; le Midi seul semble pouvoir commencer la cueillette, avant le 15 septembre ; le tour du Méconnais-Beaujolais ne viendra guère que vers le 20 du même mois ; le Bordelais et la Bourgogne attendront du

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

GUÉRIT LA CONSTIPATION

En vente dans toutes les pharmacies. Demandez à M. OSCAR FANVAU, pharmacien à Lille, sa brochure gratuite.

25 au 30, à moins qu'une chaleur forte et continue ne donne à l'avenir une impulsion beaucoup plus active à la végétation de la vigne. On annonce de la coulure dans les Charentes.

Depuis la fin de la semaine dernière la température est devenue plus chaude ; mais la longue période d'humidité que nous avons eue a favorisé la propagation du mildew dans divers vignobles du Midi ; les régions les plus atteintes sont la plaine de l'Hérault et le Carcassonnais. Les dommages ne présentent pas encore une bien grande importance au point de vue de l'ensemble ; malheureusement la fréquence des foyers et leur dispersion font entrevoir la possibilité d'invasion soudaine sur beaucoup de points de notre territoire. Heureusement que beaucoup de viticulteurs ont déjà appliqué les remèdes préventifs, ce qui arrête la marche des maladies.

Comme affaires, c'est toujours le même courant ; de petits achats assez nombreux, mais rien d'important. En revanche, l'approche des vendanges dont il mois seulement nous sépare dans le Midi, à ce point de vue de hâter le mouvement des retraisements. Néanmoins, le nombre des propriétaires qui préfèrent attendre un relèvement des cours plutôt que de traiter aux conditions actuelles, est toujours assez grand, surtout dans nos départements méridionaux.

Dans le Gard, la vigne pousse avec vigueur et se présente bien ; elle a passé fleur par un temps favorable. Les cours sont plus fermes et en légère hausse. On a fait quelques affaires de 7 à 10 fr. l'hectolitre.

Dans l'Hérault, la fleur est passée sans coulure ; la future récolte donne de belles espérances. On peut encore trouver chez les propriétaires, forcés à vendre leurs caves, des vins de 9° 1/2 et au-dessus de 0 80 à 1 fr. le degré, à la propriété.

Dans l'Aude, on ne traite que peu d'affaires mais les prix sont très fermes et un grand nombre de propriétaires refusent de traiter aux cours actuels, ils espèrent une hausse prochaine.

Dans le Roussillon, les vins se raisonnent encore vers les 9 fr. pour les vins rouges de 9 à 10 degrés, vers les 10 fr. pour les 11 degrés couverts et 12 à 15 fr. pour les choix.

Dans le Lot, un peu de pluie serait nécessaire pour faire grossir le raisin ; la récolte paraît devoir être bonne.

Dans le Lot-et-Garonne, le vignoble a belle apparence et jusqu'à présent il n'y a pas de maladies cryptogamiques. La floraison s'est passée dans de bonnes conditions et il y a beaucoup de raisin. Il a été fait quelques achats sans variation dans le prix.

Dans le Bordelais, on signale un peu de coulure sur certains cépages. Dans le Blayais, la floraison s'est effectuée dans des conditions excellentes et il n'y a pas de coulure. Les cours des vins se maintiennent.

Bibliographie

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1789, du 7 septembre 1907.

Le désarmement de l'île de Sainte-Hélène, par Gustave Regelsperger. — Une nouvelle variété bovine. — La race bordelaise, par Paul Diffloth. — L'amortissement du bruit dans les tunnels métropolitains, par R. Bonnin. — L'industrie du papier en Allemagne. — Le traineau par J. Deniker. Les ombres volantes, par Lucien Libert. — La vedette lance-torpille, par L. F. — Comment une machine peut nouer une corde, par Daniel Bellet. — Le tabac sans nicotine, par le Dr A. Cartaz. — Académie des sciences ; séance du 2 septembre 1907.

La Vie est prolongée

chez les phthisiques quand ils prennent régulièrement de l'Emulsion Scott à l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude.

L'Emulsion Scott soulage toujours considérablement le phthisique et, si prise à temps, le guérit ; les Docteurs l'affirment.

Et ceci s'explique très bien :

L'Emulsion SCOTT

composée de produits de toute première qualité, préparée scientifiquement, est le remède par excellence ; avec l'Emulsion Scott vous suralimenterez votre malade de façon pratique sans lui fatiguer l'estomac et bientôt vous l'aurez rendu à la vie. Songez alors au péril que vous feriez courir à votre cher malade en lui donnant, sous prétexte d'économie, une émulsion, bon marché peut-être, mais sans valeur nutritive ; vous le mèneriez droit à sa perte.

Aussi réclamez toujours bien la véritable Emulsion Scott et n'acceptez que les flacons dont l'enveloppe porte la marque : "le Pêcheur et la morue".

4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi. Échantillon envoyé franco contre 0.50 de timbres, adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue St-Honoré, PARIS.



Chemin de fer d'Orléans

EXPOSITION MARITIME INTERNATIONALE DE BORDEAUX
 Prolongation de validité de billets aller et retour et de billets circulaires.
 Pendant toute la durée de l'Exposition Maritime de Bordeaux la durée de validité des billets ci-dessous délivrés à partir du 15 août sera augmentée de 5 jours.

Relations Nord-Orléans-Etat-Midi : Billets aller et retour individuels à destination des stations thermales et balnéaires des Pyrénées, (tarif commun G. V. 106 paragraphe 6) dont l'itinéraire s'établit par Bordeaux.
 Relations Midi-Orléans-Etat : Billets aller et retour individuels délivrés par les gares Midi pour les stations balnéaires des réseaux de l'Etat et d'Orléans (tarif commun G. V. 106 paragraphe 8) dont l'itinéraire s'établit par Bordeaux.

Relations Orléans-Midi : Billets circulaires à itinéraires fixes de Paris aux Pyrénées (tarif commun G. V. 105 paragraphe 2).
 La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1.000 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

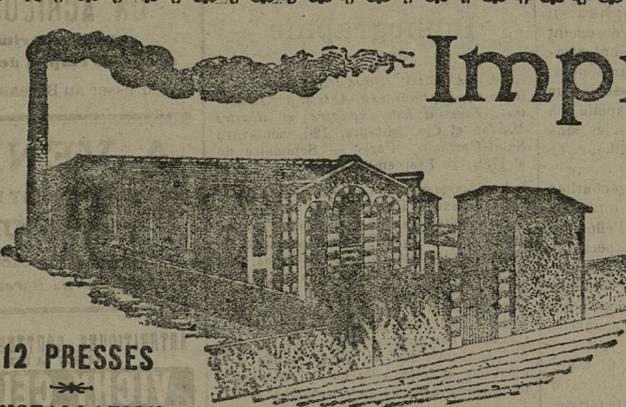
L. MAURY
 Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
 Lauréat de l'École Dentaire de France
 Successeur de BAKER
 75, Boulevard Gambetta
 Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)
 Travail parfait et entièrement garanti

A. WILCKEN
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 DIPLOMÉ
 DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
 DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
 ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
 69, BOULEVARD GAMBETTA
 EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
 M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
 IL GARANTIT SON TRAVAIL
 ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME
 Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

(SERVICE D'ÉTÉ 1907)

De Paris à Toulouse par Cahors						De Toulouse à Paris par Cahors						De Cahors à Libos													
17		5 (1)		121		23 (3)		35		1125		42 (4)		1140-1128		1132 (*)		4		1136		700			
DIRECT		EXPRESS		RAPIDE		EXPRESS		DIRECT		OMNIBUS		EXPRESS		EXPRESS		DIRECT		EXPRESS		RAPIDE		OMNIBUS		OMNIBUS	
PARIS (Orsay) dép.	2 45	10 15	7 9	8 33	10 51s.	—	—	—	—	—	—	TOULOUSE...d.	1 00	3 18s.	5 45s.	8 45s.	11 37s.	9 35m.	5 45m.	—	—	—	—	—	—
PARIS (Aust.) dép.	2 49	10 24	7 9	8 45s.	11 4	—	—	—	—	—	—	MONTEAUBAN...d.	1 49	3 37	4 32	7 55	9 34	12 27m.	10 53	7 15	—	—	—	—	
LIMOGES (arrivé)	1 45	4 27m.	12 53m.	2 45	8 53	—	—	—	—	—	—	Lalbenque.....	—	4 1	5 20	8 39	9 57	—	11 33	7 50	—	—	—	—	
LIMOGES (départ)	3 16	4 36	12 59	2 52	9 28	—	—	—	—	—	—	Cieurac.....	—	—	6 9	9 17	—	—	12 13s.	8 38	—	—	—	—	
BRIVE (arrivé)	6 20	6 28	2 28	4 31	12 23	—	—	—	—	—	—	Sept-Ponts.....	—	—	6 19	9 26	—	—	12 22	8 47	—	—	—	—	
BRIVE (départ)	6 45	7 3	2 41	4 50	1 12	7 15	—	—	—	—	—	CAHORS... (arr.)	2 45	4 38	6 42	9 48s.	10 35	1 23	12 42	9 7	—	—	—	—	
Gignac-Cressensac	7 21	—	—	—	1 47	7 53	—	—	—	—	—	CAHORS... (départ)	2 49	4 50	7 3	10 10	1 27	—	—	—	—	—	—	—	—
SOULLAC (arr.)	7 40	7 38	—	—	2 6	8 13	—	—	—	—	—	Espère.....	—	—	7 19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
SOULLAC (départ)	7 45	7 40	—	—	2 10	8 28	—	—	—	—	—	St-Denis-Catus	—	—	7 33	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
CAZOUËS.....	7 53	—	—	—	2 18	8 37	—	—	—	—	—	Thadéac-Peyril	—	—	7 47	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Lamothe-Fénelon	8 9	—	—	—	2 34	8 53	—	—	—	—	—	Dégagnac.....	—	—	7 56	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nozac.....	8 19	—	—	—	2 44	9 5	—	—	—	—	—	Saint-Clair.....	—	—	8 6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
GOURDON.....	8 31	8 8	—	—	2 56	9 17	—	—	—	—	—	GOURDON.....	—	5 31	8 21	7 10	11 22	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Clair.....	8 40	—	—	—	3 5	9 27	—	—	—	—	—	Nozac.....	—	—	8 30	7 19	—	—	—	—	—	—	—	—	
Dégagnac.....	8 51	—	—	—	3 16	9 39	—	—	—	—	—	Lamothe-Fénel	—	—	8 39	7 29	—	—	—	—	—	—	—	—	
Thédirac-Payrilles	9 2	—	—	—	3 27	9 51	—	—	—	—	—	CAZOUËS.....	—	—	8 53	7 44	—	—	—	—	—	—	—	—	
Saint-Denis-Catus	9 13	—	—	—	3 38	10 2	—	—	—	—	—	SOULLAC... (arr.)	3 47	5 52	9 1	7 52	11 43	—	—	—	—	—	—	—	
Espère.....	9 22	—	—	—	3 47	10 12	—	—	—	—	—	Gignac-Cressensac	3 48	5 56	9 7	8 3	11 46	—	—	—	—	—	—	—	
CAHORS (arrivé)	9 32	8 47	4 11	6 29	3 57	10 23	—	—	—	—	—	BRIVE... (arr.)	4 23	6 31	10 7	9 6	12 22m.	2 58	—	—	—	—	—	—	
CAHORS (départ)	9 41	8 59	4 15	6 41	4 7	11 7	—	—	—	—	—	BRIVE... (départ)	4 27	6 35	10 7	9 6	12 22m.	3 4	—	—	—	—	—	—	
Sept-Ponts.....	9 51	—	—	—	4 18	11 23	—	—	—	—	—	PARIS (A.) arr.	11 57m.	4 36m.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Cieurac.....	10 5	—	—	—	4 34	11 31	—	—	—	—	—	PARIS (O.) arr.	12 5	4 45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Lalbenque.....	10 12	—	—	—	4 42	11 38	—	—	—	—	—	TOULOUSE...arr.	12 13	10 49s.	6 5	8 38	7 51	—	—	—	—	—	—	—	
Oussada.....	10 45	9 35	—	—	7 18	11 49	—	—	—	—	—	TOULOUSE...arr.	12 13	10 49s.	6 5	8 38	7 51	—	—	—	—	—	—	—	—
MONTAUBAN arr.	11 19	10 2	5 15	7 44	5 54	11 58	—	—	—	—	—	TOULOUSE...arr.	12 13	10 49s.	6 5	8 38	7 51	—	—	—	—	—	—	—	—
TOULOUSE...arr.	12 13	10 49s.	6 5	8 38	7 51	—	—	—	—	—	—	TOULOUSE...arr.	12 13	10 49s.	6 5	8 38	7 51	—	—	—	—	—	—	—	—



Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Noentais
 DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
 de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
 du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
 des Associations des Anciens Elèves :
 de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
 DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,
 du Lycée Fénelon et du Lycée Mollere
 de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)
 BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS